



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h10 et levée à 22h30.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents : M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND.

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/G. JOBERT ; B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; F. MANZONI/B. DIRAND ; C. LOMBARD/N. PERROT ; E. GIRAUD/M. COLLETTE ; A. MARGUET/P. BENOIT ; B. ANDREZ/S. LESCURE ; P. LIME VIEILLE/G. BRUCHON.

Budget principal – Décision modificative n°2 – Matériel informatique pour la maison des services

EN 2013, le parc informatique de la salle multimédia située à la maison des services a été renouvelé avec le système d'exploitation de Windows 7.

Depuis 2020, ces ordinateurs ne sont plus fiables et posent problème pour les ateliers numériques mis en place depuis octobre 2022 et dispensés par la conseillère numérique à destination du public. L'activité représente environ 380 heures de cours /an.

Des partenaires tels que France Travail, Retravailler/Envergure, CNAS et autres..., utilisent aussi ce matériel avec les demandeurs d'emploi. Des formations en interne sont également dispensées.

Il n'existe plus de mise à jour du système d'exploitation Windows 7 devenu obsolète, et ses applications sont de moins en moins adaptées. Ce qui rend le système vulnérable aux virus et autres logiciels malveillants. Il est impossible de se connecter en sécurité sur des sites où il est nécessaire de saisir des données personnelles à risque. Le démarrage est long, le fonctionnement est au ralenti à cause des Pop Up (fenêtres intempêtes) qui s'ouvrent régulièrement et ne peuvent être fermées. Les touches de certains claviers se bloquent et des tours s'éteignent régulièrement.

Accompagner, conseiller, former le public, le faire progresser et le rassurer à l'utilisation des outils numériques pour gagner en autonomie, ce sont les objectifs de l'inclusion numérique.

Il s'avère aujourd'hui plus que nécessaire de remplacer ce parc informatique, outil indispensable pour continuer à travailler dans des conditions optimisées pour le public et nos partenaires.

Le coût total d'acquisition de 10 ordinateurs reconditionnés garantis 2 ans, avec licence pack office 2021 Pro, s'élève à 2 290 € TTC, et l'installation par Proxival est estimée à 1 140 € TTC.

Soit un montant total de l'opération évalué à 3 430 € TTC.

A la suite d'un appel à projet du Département du Doubs portant sur l'inclusion numérique, une subvention d'un montant estimé à 1 290 € peut être allouée à la commune pour l'acquisition de 10 ordinateurs reconditionnés.

Sur la base de ces éléments, il est proposé de prendre les crédits nécessaires sur l'excédent budgétaire, conformément au document ci-annexé.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°2.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
27/05/2024

